

La marge de manœuvre des candidats par rapport aux partis dans les campagnes électorales

Frédéric Sawicki

Résumé : L'étude du rapport des candidats avec leur parti - ce terme recouvrant aussi bien les instances locale, fédérale que nationale -, lors des campagnes électorales sous l'angle des investitures, du choix des thèmes et des alliances ainsi que du financement, révèle la faible emprise des états-majors sur les élus implantés et conduit à s'interroger sur les effets politiques durables des moyens nouveaux qu'offre la décentralisation aux élus locaux pour accroître leur autonomie.

Une idée fortement répandue dans la science politique française est que la vie politique s'est progressivement nationalisée depuis le début de la Ve République, sous les effets conjugués de l'importance prise par l'élection présidentielle et par les médias nationaux (radio, télévision), mais aussi de facteurs sociaux plus généraux (scolarisation, urbanisation, tertiarisation...) qui auraient contribué à l'uniformisation des modes de vie et, partant, des comportements politiques¹. Selon les tenants de cette thèse, ce phénomène s'est accompagné d'une emprise croissante des partis sur la compétition politique au détriment des entrepreneurs indépendants. Des réserves peuvent être apportées quant à ce diagnostic : la permanence de la localisation des forces politiques sur le territoire - particulièrement visible dans les phases de repli électoral² - entretenue par des modes de scrutin très territorialisés (notamment pour les élections cantonales et législatives), la diversité des groupes qui, selon les lieux, investissent un même parti, l'importance des ressources locales dans toute carrière politique³, indiquent que l'audience des partis politiques continue de dépendre fortement de leurs réseaux d'élus et de leur implantation locale.

Afin de faire progresser ce débat, il est peut-être temps de poser autrement cette question de la nationalisation en s'attachant à la nature concrète de la relation qu'entretiennent les candidats et les élus avec leur parti, en l'interprétant moins comme une relation de dépendance que comme une relation d'interdépendance : autrement dit, au lieu de considérer que l'arène politique nationale impose ses logiques aux arènes politiques locales, il faut les analyser comme étant étroitement imbriquées. Dans cette perspective, les campagnes électorales, en ce qu'elles mettent à l'épreuve le lien entre le candidat aspirant ou sortant et son parti (investiture, respect des alliances et du programme, financement...), offrent un terrain d'observation privilégié de cette relation. On se propose ici, en tenant compte de la diversité des situations selon les partis et en nous situant dans la période contemporaine, d'avancer quelques pistes de recherche concernant à la fois l'étendue du contrôle des investitures par les états-majors fédéraux et nationaux, l'ampleur de la standardisation de l'offre électorale et le degré de centralisation des circuits de financement des campagnes. Les recherches concernant

1. Cette idée est présente dans divers travaux, elle a été systématisée par Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, *Enjeux municipaux*, Paris, PUF, 1985. Voir aussi Gaxie (D.), "L'unification des marchés politiques et la construction de l'institution présidentielle", communication au congrès de l'Association française de science politique, Bordeaux, 1988.

2. Les cartes des conseils généraux à majorité socialiste après les élections cantonales de 1992 ou des mairies communistes après les municipales de 1989, sont à cet égard éloquentes : les bastions restent grosso modo les mêmes que ceux de 1936.

3. Sawicki (F.), "Questions de recherche. Pour une analyse locale des partis politiques", *Politix*, n°2, printemps 1988. Voir aussi Lagroye (J.), "De l'«objet» local à l'horizon local des pratiques", communication au colloque de l'AFSP, *Le local dans les sciences sociales*, Paris, 30-31 mai 1991.

ces différentes questions - en particulier la dernière - étant encore peu nombreuses, nos propos devront être lus comme des hypothèses plutôt que comme des démonstrations définitives⁴.

Les investitures

La plupart des partis français - en dehors du PCF et du Front national - ont des structures relativement décentralisées et mobilisent peu de militants ; leur influence repose autant, sinon plus pour certains partis, sur les réseaux qu'ont réussis à constituer ou à réactiver leurs élus au sein des milieux qui leur sont a priori favorables, que sur le travail proprement militant. Dans ces conditions, le meilleur candidat apparaît souvent pour les organisations partisanses, y compris au sein des partis de gauche, comme celui qui dispose déjà d'autres mandats électifs ou au moins d'un réseau relationnel constitué au cours d'un engagement social préalable (associatif, syndical...). La notion d'*éligibilité*, telle que l'a définie Marc Abélès, permet bien de cerner cette réalité⁵. Mutatis mutandis ce processus n'est pas sans analogie avec celui par lequel s'opère la reconnaissance de la qualité de "présidentiable" dans l'arène politique nationale, qui échappe lui aussi aux seules logiques partisanses⁶. Dans les deux cas, le parti - les instances nationales comme les instances fédérales ou locales - consacre souvent comme candidat, moins celui qui a investi dans la seule institution que celui qui dispose d'une reconnaissance sociale extérieure : le militant associatif ou syndical, le médecin issu d'une vieille famille de la ville et connu pour son engagement dans de multiples cercles, le président de la Chambre de commerce ou tout simplement le maire de la ville la plus importante du canton ou de la circonscription... Cela explique que la plupart du temps les candidats s'imposent en quelque sorte d'eux-mêmes.

Lorsque ce n'est pas le cas, la ressource partisane tend alors à devenir un atout. Dans les situations conflictuelles, un ou plusieurs prétendants se débrouilleront toujours pour obtenir le soutien de responsables fédéraux ou nationaux du parti, la logique de la mobilisation transformant la simple rivalité pour un poste en une lutte de courants ou en un conflit interne entre partis composant une coalition. Mais, là encore, la marge de manœuvre pour les responsables nationaux du parti est étroite. Aller à l'encontre de l'avis de la majorité des militants là où ceux-ci ont un certain poids (notamment au PS, au PCF ou au RPR) peut se révéler très coûteux. Le risque est grand de provoquer une candidature dissidente qui, si elle ne l'emporte pas, peut diviser supporters et électeurs, et permettre aux adversaires de s'imposer, tout en compromettant les chances de reconquête.

De plus, les moyens de pression dont disposent les partis sont relativement limités comme le montre leur usage parcimonieux de l'exclusion. Le cas du parti socialiste, présenté généralement comme un parti de masses relativement discipliné, est à cet égard particulièrement significatif : la plupart des élus ou des militants exclus

4. On trouvera des développements supplémentaires dans le rapport collectif du Groupe d'études du métier politique (GEMEP) du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CNRS-Paris I), *Métier politique et communication*, septembre 1990.

5. Abélès (M.), *Anthropologie de l'Etat*, Paris, A. Colin, 1990, p. 99 et s.

6. Le rôle des journalistes - y compris les caricaturistes - dans la reconnaissance du label de "présidentiable" ou d'"homme d'Etat" est ici déterminant. Voir à ce propos Sylvain Bourmeau, "La presse, les candidats, la campagne", communication au congrès de l'AFSP, Bordeaux, octobre 1988 et Annie Collovald, "Le «Bébête show» : idéologie journalistique et illusion critique", *Politix*, n°19, oct.-déc. 1992.

depuis quinze ans pour candidature dissidente ou, plus rarement, pour non respect d'un accord de désistement avec le PCF, ont tous fini par être réintégrés au bout de deux ans, ce qui limite sérieusement la portée de la sanction et traduit par contre-coup la faiblesse des assises sociales du parti. En 1977, à Toulon, la quasi totalité du bureau de la section appartenant au CERES a ainsi été exclue pour avoir refusé de soutenir la candidature de l'Amiral Sanguinetti au premier tour des élections municipales, préférant rallier directement la liste conduite par la candidate communiste : trois ans après, tous étaient réintégrés et forment toujours l'armature de l'actuelle section toulonnaise. Certes, ceux-ci n'auraient pas eu d'avenir politique sans le soutien fédéral et national du PS mais, inversement, le parti s'est retrouvé exsangue pendant trois ans et le traumatisme engendré par l'ampleur de la sanction a brisé les velléités d'engagement de beaucoup de militants et a entretenu de vifs conflits internes entre "légitimistes" et anciens exclus. Tout compte fait, ces circonstances ont fait s'envoler les chances d'une reconquête de la ville par le PS avant longtemps.

S'ils veulent éviter tout heurt avec des candidats ayant une assise locale, la plupart des prétendants ayant occupé des responsabilités partisans ou ministérielles avant d'obtenir un mandat électif doivent choisir de préférence une ville ou une circonscription tenue depuis longtemps par le camp adverse. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils bénéficieront pleinement du soutien de la fédération ou de la direction nationale. Le cas des "jeunes turcs" du RPR qui se sont imposés dans d'anciens fiefs communistes de la banlieue parisienne à partir de 1983 en fournit un bon exemple ; ils n'avaient fait en cela que suivre le chemin tracé par les jeunes socialistes partis à la conquête des bastions de droite en 1977 et 1978. L'arrivée d'un candidat prometteur disposant de soutiens extérieurs est ici souvent perçue par les militants ou sympathisants locaux comme la promesse de postes et de rétributions : c'est ce type de configuration dont a pleinement bénéficié, par exemple, Michel Delebarre à Dunkerque en 1988-1989. Encore faut-il préciser qu'il n'a pu être candidat qu'après avoir reçu l'accord du président de la communauté urbaine, l'inamovible Albert Denvers, et après avoir pris la précaution d'avoir fait obtenir un poste de questeur au sénateur qui dirigeait localement le PS...

Les conflits n'apparaissent généralement que lors des "parachutages" non préparés, lorsqu'un candidat disposant de ressources "nationales" (poste ministériel, responsabilité importante dans le parti, notoriété médiatique...) est imposé par la direction du parti peu de temps avant l'élection. Mais ceux-ci restent tout compte fait très rares. L'analyse des investitures du parti socialiste lors des élections législatives de 1986 est, là encore, révélatrice. Alors que le reflux électoral attendu et l'adoption du mode de scrutin proportionnel avaient conduit de nombreux observateurs à pronostiquer "la fin des notables" et le "triomphe des états-majors", le bilan de ces élections a mis en évidence les résistances aux parachutages et la faible marge d'autonomie de la direction par rapport aux candidats locaux, la plupart du temps soutenus par les militants et les responsables fédéraux : le nombre de candidats parachutés s'est finalement limité à une dizaine. L'implantation durable n'a pu se réaliser que dans les cas où il n'y avait pas de député sortant ou quand celui-ci ne disposait pas d'autres ressources politiques : Jack Lang dans le Loir-et-Cher, Henri Nallet dans l'Yonne, Alain Calmat dans le Cher ont ainsi réussi à s'installer dans trois des plus petites fédérations du PS (moins de 500 adhérents) qui disposaient d'un nombre très faible d'élus locaux pour s'y opposer. Dans la plupart des autres cas, les "parachutages" se sont traduits soit par des échecs (Jean-Paul Planchou en Mayenne a été battu par le maire de Laval, André Pinçon, ou Jean-Michel Baylet par Hubert Gouze en Tarn-et-Garonne de même que François Doubin par

Michel Lambert dans l'Orne), soit par une double élection aboutissant finalement au départ du candidat parachuté à l'élection suivante (Dominique Strauss-Kahn élu en Haute-Savoie quitte le département en 1988 pour le Val-de-Marne)⁷.

De surcroît, les "parachutés" une fois élus n'ont pas été dispensés d'un travail de mobilisation locale (choix d'une circonscription et d'une mairie) comme l'a montré Marc Abélès à propos d'Henri Nallet à Tonnerre⁸ qui a engagé, selon les mots de l'auteur, une "véritable campagne de sénateur". Il faudrait dans tous les cas distinguer les formes de "parachutage" : les conditions maximales de réussite étant celles du candidat sollicité par les responsables locaux soucieux d'arbitrer un conflit interne et/ou d'assurer une succession. C'est précisément ce dont a profité Lionel Jospin en Haute-Garonne en 1986, venu pour faire oublier les errements d'Alex Raymond suspect de tractations avec le Front national pour conserver la présidence du Conseil régional, et pour faire pièce à Dominique Baudis.

Au niveau local, la conquête de nombreux mandats locaux par le parti socialiste au cours des années soixante-dix, les moyens nouveaux que donne la décentralisation et le reflux électoral qui a suivi ont encore plus limité la marge d'intervention des instances nationales ou fédérales et des militants hostiles au système notabiliaire. Les jeunes élus socialistes des années soixante-dix, qui atteignent aujourd'hui la cinquantaine, apparaissent comme indéboulonnables et comme les meilleurs remparts contre l'érosion électorale du parti, au point que la réussite du courant de Laurent Fabius tient pour une bonne part à sa capacité à avoir su les mobiliser. Le même phénomène caractérise aujourd'hui un parti communiste traditionnellement méfiant à l'égard des élus. Confrontée à une érosion électorale bien plus grande, la direction communiste se trouve en effet de plus en plus contrainte d'apporter son soutien à des élus contestataires au risque d'être marginalisée : ainsi, lors des dernières élections législatives, le PCF a-t-il fait largement appel à ses maires et élus les plus populaires, fussent-ils en rupture de ban avec lui comme Marcel Rigout en Haute-Vienne ou Colette Gœuriot en Meurthe-et-Moselle.

A droite, l'absence de véritable "culture militante" et le moindre attachement aux procédures formelles de désignation des candidats ont toujours donné une grande importance à ceux qu'on appelle communément les "notables". De ce point de vue, le RPR, comme l'a bien montré William Schonfeld⁹, ne semble pas se distinguer tellement de l'UDF. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la politique d'union de l'opposition, pourtant respectueuse des "sensibilités locales", ne s'impose pas facilement : aux élections législatives de 1988, on a ainsi relevé 37 circonscriptions où il y avait au moins un candidat dissident de l'opposition et 14 où aucun accord d'union au premier tour n'avait été passé, contre 14 d'entre elles où il y avait au moins une candidature dissidente PS ou MRG. Les cas de parachutage étaient au demeurant bien rares, en

7. On s'appuie ici sur une étude réalisée dans le cadre de notre mémoire de maîtrise de sociologie : *Application de la sociologie des organisations à l'étude du Parti socialiste. Le cas du processus de formation des listes de candidats pour les élections législatives de mars 1986*, Université Paris V, 1986.

8. Abélès (M.), *Jours tranquilles en 89. Ethnologie d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1989, chap. 5.

9. Observant la désignation des candidatures aux élections législatives de 1978 au RPR dans une phase de prise de contrôle du parti par J. Chirac et son équipe, W. R. Schonfeld met en évidence la nécessité pour eux de tenir compte "du député sortant, des notables locaux du parti, de la capacité de leurs propres candidats à s'assurer un soutien suffisant dans les circonscriptions, et même parfois des militants", *Ethnographie du PS et du RPR*, Paris, Economica, 1985, p. 87.

Pouvoirs, n°63, « Les campagnes électorales », 1992, p. 5-16.

déhors de Claude Malhuret à Vichy, qui disposait cependant du soutien de la Compagnie fermière, filiale de Perrier et propriétaire des thermes de la ville. Les partis de droite restent en outre toujours menacés par les candidatures indépendantes : en 1988, 106 circonscriptions voyaient concourir au moins un candidat divers droite, contre 22 un divers gauche. Mais le repli électoral du parti socialiste et la multiplication des dissidences sous la bannière de "Génération Ecologie" constatés lors des régionales de 1992, risquent de lui faire perdre le monopole des investitures de gauche qu'il détenait avec le PCF. Finalement, c'est au Front national que les logiques partisanes et en pratique, comme l'a établi Guy Birenbaum¹⁰, le fait du chef sont les plus implacables. Tout se passe comme si la jeunesse du parti, la quasi-absence d'élus frontistes issus du suffrage majoritaire et la faible diversification de sa thématique électorale garantissaient pour l'instant à Jean-Marie Le Pen la maîtrise des candidatures.

Les thèmes de campagne et les alliances

Si la question du contrôle des investitures est essentielle pour une direction de parti, celle de la fidélité à la ligne nationale ne l'est pas moins. Ici les stratégies se révèlent d'abord fortement contraintes par des logiques de situation échappant à la fois aux candidats et aux dirigeants nationaux. L'offre électorale est en effet le produit d'une interaction entre les hommes politiques et les journalistes¹¹, et des stratégies d'acteurs intervenant dans d'autres secteurs sociaux (syndicats, porte-parole de groupes de pression...) dont les états-majors de parti doivent anticiper les prises de position. La définition de l'élection répond elle-même à un processus similaire ; la construction des élections municipales de 1977 et 1983 comme tests nationaux a ainsi été bien mise en évidence¹². Pour autant, l'interprétation localiste des élections municipales de 1989 a rompu cette logique d'élections intermédiaires propice à la reprise des thèmes nationaux dans les débats locaux. Le souhait des partis de gauche de ne pas politiser une élection mettant en danger leurs alliances, la stratégie des dirigeants des partis de droite incertains quant au résultat d'une élection moins d'un an après la défaite de 1988, ainsi que l'attitude des journalistes montant en épingle les candidatures dissidentes dans un contexte de remise en question des partis traditionnels, ont convergé pour définir ces élections comme "purement locales". On peut faire l'hypothèse que les constructions symboliques correspondantes ont eu des effets réels : directement sur les électeurs et indirectement sur les conduites des responsables de parti et des différents candidats. La croyance en une désaffection à l'égard des partis politiques a sans doute limité les velléités d'intervention des états-majors partisans et a renforcé par contre-coup l'autonomie de candidats peu enclins à recourir à un affichage partisan perçu comme nuisible.

Mais, de façon générale, le contexte local, que ce soit pour une élection municipale ou législative, conditionne toujours les stratégies de mobilisation des candidats. Y compris quand des thèmes nationaux sont mis en avant, ceux-ci sont toujours retraduits en fonction de ce contexte : quand ils parlent du chômage, les candidats font référence à ses effets dévastateurs dans leur région ou aux mesures prises par le gouvernement pour le combattre localement. Dans le Nord-Pas-de-Calais

10. Birenbaum (G.), *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992.

11. Voir notamment Missika (J.-L.), Bregman (D.), "La campagne : la sélection des controverses", in Dupoirier (E.) et Grunberg (G.), dir., *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986.

12. Parodi (J.-L.), "Dans la logique des élections intermédiaires", *Revue politique et parlementaire*, n°903, avril 1983.

duement touché par la crise, les élus socialistes mettent ainsi en avant les aides à la reconversion industrielle, le tunnel sous la Manche, le TGV, comme devant permettre le renouveau régional ; quant aux élus de l'opposition, ils n'hésitent pas à faire l'amalgame entre l'incurie des responsables socialistes locaux et nationaux pour mieux dénoncer "l'hégémonie socialiste". De même l'enjeu européen n'est pas présenté de la même façon dans le midi viticole et dans les régions frontalières. En règle générale, les thèmes généraux auront d'autant plus de chances d'être repris qu'ils seront susceptibles de rencontrer un écho concret.

A côté de ce travail de *traduction*, on ne manque pas d'être frappé par l'importance des thèmes concernant tel groupe social localement hégémonique (mineurs, viticulteurs, "minorités" - arméniens, juifs, corses, rapatriés -, commerçants), ou telle préoccupation très répandue dans la population locale (l'environnement en Alsace, la chasse dans le Sud-Ouest, l'école privée en Bretagne...) dans les professions de foi des candidats. Pour peu que le candidat soit un sortant ou dispose d'autres titres électifs, le recours à des thèmes localistes sera encore plus explicite, d'autant que ceux-ci ont alors toute chance d'intéresser le chroniqueur du quotidien local. Son action personnelle (compte-rendu de mandat, diffusion de la liste des interventions, réalisations...) est alors abondamment utilisée et illustrée. Ainsi, Roland Cayrol, analysant les professions de foi des candidats de gauche à l'élection législative très "politisée" de 1967, remarquait déjà que les problèmes locaux et régionaux représentaient "au moins 50% des préoccupations de la grande majorité des candidats"¹³.

Le contexte local, c'est aussi une configuration singulière, historiquement construite, de différentes forces politiques. Les candidats doivent donc adapter leur discours et leur stratégie à leur adversaire politique le plus saillant. Le rejet de l'alliance avec le Front national pour les candidats de la droite traditionnelle ou, en son temps, l'affichage de l'union de la gauche pour les élus socialistes, n'ont pas les mêmes effets selon la force locale respective de l'électorat national-frontiste ou communiste. On a vu comment, de 1986 à 1992, les directions de l'UDF et du RPR ont eu toutes les peines du monde à justifier les alliances régionales passées dans plusieurs conseils régionaux avec le Front national, en contradiction manifeste avec la ligne adoptée sur le plan national. De même, Denis Lacorne a établi à quel point les directions nationales du PCF et surtout du PS ont été obligées d'appliquer avec souplesse la politique d'union de la gauche ; à l'heure où celle-ci était à son zénith, lors des élections municipales de 1977, on comptait toujours 8% de villes de plus de 30 000 habitants - celles qui retiennent généralement l'attention des commentateurs - où le PS et le PCF s'affrontaient au premier tour¹⁴. Le casse-tête risque d'être encore plus grand pour le PS face aux partis écologistes, dont la diversité locale conduit progressivement à l'émergence d'alliances politiques à géométrie variable dans les communes et les régions, interdisant aux états-majors de deux partis d'envisager pour le moment toute perspective d'accord global.

13. Cayrol (R.), "Les préparatifs de la gauche", in *Les élections législatives de Mars 1967*, Presses de la FNSP, 1971, p. 240. Ajoutons que les candidats ne font que rencontrer en cela la croyance d'une majorité de Français que le député doit avant tout s'occuper de problèmes locaux : un sondage réalisé par la SOFRES en avril 1985 sur les Français et l'Assemblée nationale établissait en effet que pour 58% des personnes interrogées "le député doit s'occuper en priorité des problèmes locaux", contre 36% "des problèmes nationaux" (NR=6%). Seuls les cadres supérieurs privilégient la définition conforme à la doctrine constitutionnelle (60% contre 38%). Ce sondage a été publié dans *Pouvoirs*, n°34, 1985.

14. Lacorne (D.), *Les notables rouges. La construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, p. 49 et s..

Les méandres du financement

L'autonomie des candidats dans le choix des thèmes et des alliances n'entre toutefois pas forcément en contradiction avec l'intérêt des dirigeants du parti ou du gouvernement. Les vade-mecum que ceux-ci font distribuer aux candidats avant chaque élection recommandent même d'adapter le discours aux différents publics et proposent des argumentaires selon le type d'adversaire dominant dans la circonscription¹⁵ ; en outre, la distribution du matériel de campagne sur le plan fédéral sinon national assure aux partis un certain relais de leurs thèmes généraux de campagne. Là non plus, on ne saurait oublier que l'argent est le nerf de la guerre électorale, même si bien des candidats, en particulier quand ils sont sortants ou quand ils cumulent d'autres mandats, ont les moyens de se passer de cette aide matérielle.

Peu de politistes ont étudié de près le financement des campagnes électorales ; il faut le déplorer car cette question a une grande importance pratique pour les professionnels de la politique. Dans bien des cas, les frais que comportent les campagnes constituent bien un frein essentiel à toute entreprise politique individuelle. La direction du parti socialiste ne s'y était pas trompée. En tentant d'imposer un système unique et centralisé de financement, elle avait essayé de combattre une forme d'organisation héritée de la SFIO où les grands élus et les grosses fédérations disposaient de toute la latitude nécessaire pour gérer eux-mêmes leur campagne électorale. L'actualité a révélé non seulement à quel point ce système pouvait se retourner contre le PS, mais aussi combien il était en quelque sorte inachevé, la société Urba étant loin d'avoir réussi à obtenir le monopole du financement du parti. L'existence de sociétés à base plus ou moins régionale (SAGES, SEREP...), le développement de circuits de financement purement locaux via les relations entretenues avec certaines entreprises du bâtiment ou de la distribution, ont montré à quel point les élus locaux ou certaines fédérations, voire certains courants, avaient la possibilité de se passer des subsides nationaux. Par comparaison, les enquêtes journalistiques ont mis en évidence le caractère à la fois plus international et plus décentralisé des circuits de financement du RPR et surtout de l'UDF. On se contentera, jusqu'à plus ample information, de faire l'hypothèse que c'est là un élément essentiel dans la marge de manœuvre dont jouissent les élus et les candidats de ces partis.

Certes la situation est en train de changer. Mais les effets qu'auront les lois récentes sur le financement des campagnes sur l'autonomie des candidats sont encore difficiles à mesurer. Gageons que les possibilités matérielles "indirectes" (secrétariats, permanents employés par les collectivités territoriales, bulletins municipaux ou départementaux...) dont profitent les élus, et qui n'ont fait que s'accroître depuis la décentralisation, sont suffisamment importantes pour que ces lois bouleversent peu les habitudes. Les trésoriers des partis politiques se déclarent d'ailleurs en privé très préoccupés de la tendance actuelle à une décentralisation des circuits de financement, qui ne peut, selon eux, que renforcer la propension de certains élus, s'appuyant sur leurs positions locales (mairie de grande agglomération, présidence de Conseil général ou régional...), à s'émanciper de plus en plus de la tutelle de leur parti (Georges Frèche à Montpellier, Alain Carignon à Grenoble, Michel Baudis à Toulouse...) voire à s'en séparer, à l'instar de Michel Noir à Lyon ou d'Alfred Jarry au Mans. Si le phénomène

15. Cf. par exemple, l'analyse du guide du candidat gaulliste aux élections législatives effectuée par Jean Charlot, "La campagne de la majorité" in *Les élections législatives de Mars 1967*, op. cit., p. 161 et s..

Pouvoirs, n°63, « Les campagnes électorales », 1992, p. 5-16.

n'est pas radicalement nouveau, comme le rappellent les exemples de Jacques Médecin à Nice ou, dans un tout autre registre, de Jean Monnier à Angers, la décentralisation a incontestablement permis à ces grands élus de s'appuyer sur leurs réalisations, mais aussi sur les petits élus qu'ils contrôlent désormais plus efficacement, pour développer des discours localistes ou modernistes partiellement en rupture avec ceux de leur parti.

Pour conclure, rappelons que si on a insisté ici volontairement sur l'autonomie des candidats par rapport aux directions nationales et fédérales, celle-ci est bien sûr inégale selon les partis et selon les ressources dont disposent les candidats et ne signifie pas que les rivalités locales au sein des organisations partisans ne les contraignent pas fortement dans le choix de leurs coéquipiers et des thèmes de campagne¹⁶. Autonomie ne signifie pas indépendance ; les élus, même dotés d'une solide implantation personnelle, ne peuvent impunément rompre avec leurs soutiens partisans locaux ou nationaux. Ménager le parti, ses supporters locaux et ses dirigeants, c'est d'abord s'assurer qu'aucun autre prétendant, au nom de la fidélité aux objectifs généraux du parti, ne revendiquera son investiture. Ce droit d'user du capital collectif accumulé par le parti¹⁷ reste en effet indispensable à tout prétendant politique, ne serait-ce que pour rallier certaines fractions de l'électorat particulièrement sensibles à la politique nationale. De plus, l'accès à certaines ressources (responsabilités parlementaires, subventions diverses, postes honorifiques, accès dans les ministères...) ne sont envisageables qu'en échange d'une loyauté au parti. Mais, là encore, il conviendrait de s'interroger sur la tendance au développement récent du nombre des non-inscrits à l'Assemblée nationale et dans les assemblées locales, qui permettent à certains élus de monnayer chèrement leur soutien lorsque les majorités deviennent fragiles.

16. Sur ce point voir les exemples analysés dans le rapport du GEMEP, *Métier politique et communication*, *op. cit.*, p. 56 et s.

17. Offerlé (M.), *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987, p. 45 et s.